

Jeudi 7 Décembre 2017

CP 2017.20

## MAYOTTE : FACE À L'URGENCE DANS LES ÉCOLES LA CSF ÉXIGE DES ACTES

Ce Jeudi 7 Décembre 2017 des représentants des Ministères de l'éducation Nationale et de l'Outre-Mer ont reçu une délégation de La Confédération Syndicales des Familles de Mayotte pour évoquer la situation des écoles à Mayotte.

Cette rencontre a permis à la délégation CSF d'exposer la problématique des nouveaux rythmes scolaires et plus largement les conditions de scolarisation indignes des enfants Mahorais :

- *Le déficit de salles de classe engendrant un système de rotation qui perturbe l'apprentissage des enfants.*
- *Le manque de moyens financiers pour la mise en place des activités périscolaires.*
- *Le déficit criant de personnel d'encadrement qualifié pour la prise en charge des enfants lors des activités périscolaires.*
- *Les manquements graves sur les conditions d'hygiène et de sécurité dans et hors des classes.*
- *L'inexistence des cuisines et de réfectoires permettant une offre de restauration scolaire de qualité.*

**La délégation exige** la fin des nouveaux rythmes scolaires et le retour aux rythmes scolaires antérieurs (5 heures d'affiliées) tant que ces problèmes persisteront.

Des engagements ont été pris par les deux cabinets :

- *Des diagnostics vont être engagés dans les écoles pour mesurer les manquements*
- *Un travail sur les rythmes et plus largement sur les conditions de scolarisation des Mahorais va être effectué avec Madame la vice-recteur.*
- *La venue du Ministre de l'Éducation Nationale au premier semestre 2018 à Mayotte pour faire avancer la situation.*

**Pour La CSF, les engagements pris lors de cette réunion demeurent cependant insuffisants au regard de l'urgence de la situation :**

- **le calendrier et les différentes échéances pour l'école à Mayotte n'ont pas été clarifiés.**
- **le retour aux rythmes initiaux (avant 2013) ne semble malheureusement pas figurer comme priorité pour le gouvernement.**

**La CSF restera très attentive à ce que les engagements des cabinets ministériels se traduisent par des actes et par de véritables avancées pour les Mahorais. La CSF continuera sa mobilisation pour que l'école soit adaptée aux besoins des enfants et réponde à l'exigence d'égalité sur l'ensemble des territoires.**

**Contact Presse :**

Johan Jousseau [jjousseau@la-csf.org](mailto:jjousseau@la-csf.org) 01.44.89.86.88 / Responsable du Secteur Éducation à La CSF  
Rafza Youssouf Ali [udcsf.mayotte@laposte.net](mailto:udcsf.mayotte@laposte.net) 06.39.26.09.98 / Présidente UD CSF Mayotte